

Qu'est devenu le vote alsacien ?

(Par Bernard Schwengler) – De façon traditionnelle, l'Alsace se caractérise par un vote à gauche nettement plus faible qu'au niveau national – et de façon symétrique par des scores plus élevés pour les partis de droite et du centre.

On se souvient à cet égard de l'annonce des résultats des régionales de 2004 et à nouveau de celles de 2010, où l'ensemble de l'hexagone était représenté en rose à l'exception d'une petite bande de territoire, située au nord-est, restée en bleu.

La présidentielle de 2017 confirme cette orientation, bien qu'elle présente certaines évolutions intéressantes par rapport à 2012.

Présidentielle de 2012

1er tour	% Alsace	% France	Écart de vote
Sarkozy	33	27	6
Le Pen	22	18	4
Dupont-Aignan	2	2	0
Bayrou	12	9	3
Hollande	19	29	-10
Mélenchon	7	11	-4
2e tour	% Alsace	% France	Écart de vote
Sarkozy	63	48	15
Hollande	37	52	-15

Présidentielle de 2017

1er tour	% Alsace	% France	Écart de vote
Fillon	22	20	2
Le Pen	26	21	5
Dupont-Aignan	7	5	2
Macron	21	24	-3
Hamon	5	6	-1
Mélenchon	15	20	-5
2e tour	% Alsace	% France	Écart de vote
Le Pen	39	34	5
Macron	61	66	-5

La présidentielle de 2012

Au premier tour de la présidentielle de 2012, c'est Nicolas Sarkozy qui bénéficiait du surplus de vote alsacien le plus élevé (6 points), suivi de Marine Le Pen (4 points) et de François Bayrou (3 points). En ce qui concerne le surplus de vote alsacien pour le Front national, il était en 2012 beaucoup plus faible que ce qu'il avait été en 1995 : à cette époque il correspondait à un écart de 10 points (un vote FN de 25 % en Alsace et de 15 % au niveau national) – ce qui avait généré des recherches d'explications autour de l'identité alsacienne, qui aujourd'hui n'ont plus cours. À l'inverse, c'est pour les deux candidats de gauche – François Hollande et Jean-Luc Mélenchon – que les scores alsaciens étaient plus faibles que les scores au niveau national (des écarts négatifs respectivement de 10 points et de 4 points).

Et en ce qui concerne le second tour, l'écart de vote s'élevait à près de 15 points en faveur de Nicolas Sarkozy au détriment de François Hollande (63 % pour Nicolas Sarkozy en Alsace contre 48 % au niveau national). Un écart de cette ampleur n'est pas inhabituel pour un second tour. Pour mémoire, il avait été de 13 points au second tour de la présidentielle de 2007 (66 % des voix en Alsace pour Nicolas Sarkozy contre 53 % au niveau national, qui était opposé à Ségolène Royal).

La présidentielle de 2017

On retrouve une configuration de ce type au premier tour de la présidentielle de 2017, mais avec certaines modifications. Avec un écart de vote de 2 points en sa faveur, François Fillon ne retrouve pas l'intégralité du surplus de vote alsacien qui avait bénéficié à Nicolas Sarkozy en 2012, dont une partie a visiblement préféré s'orienter vers Nicolas Dupont-Aignan : celui-ci bénéficie d'un écart de 2 points en sa faveur en 2017 contre un écart nul en 2012. Le surplus de vote alsacien en faveur de Marine Le Pen quant à lui est resté en 2017 assez proche de son niveau de 2012 (5 points contre 4 points). À l'inverse les candidats Macron, Hamon et Mélenchon présentent des écarts négatifs. À cet égard, Emmanuel Macron, malgré son positionnement intermédiaire entre la droite et la gauche, ne bénéficie pas du surplus de vote alsacien dont bénéficiaient de façon traditionnelle les candidats centristes, surplus de vote qui était très fort à l'époque du MRP et qui a perduré, quoique sous une forme atténuée, avec l'UDF et qui a également bénéficié à François Bayrou à l'occasion de chacune de ses candidatures (2002, 2007 et 2012). Le social-libéralisme d'Emmanuel Macron, qui a ses scores les plus élevés à Strasbourg, ville votant plutôt à gauche, n'apparaît pas, en termes de sociologie électorale, comme l'héritier de la démocratie-chrétienne, dont l'implantation électorale était fortement rurale.

En ce qui concerne le second tour, la faiblesse inhabituelle de l'écart pour un second tour (5 points) s'explique par le fait que le clivage opposant Emmanuel Macron à Marine Le Pen n'est pas seulement de type droite-gauche mais porte également sur la construction européenne, et que sur cette question, l'Alsace est davantage pro-européenne que la moyenne nationale ainsi que l'avaient montré les référendum de 1992 et de 2005 respectivement sur l'euro et sur le traité constitutionnel européen.